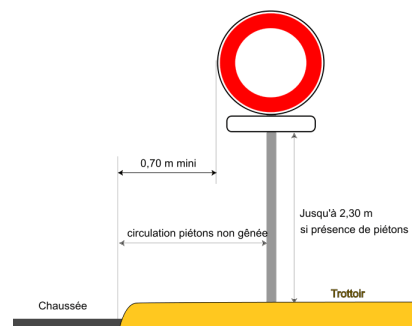
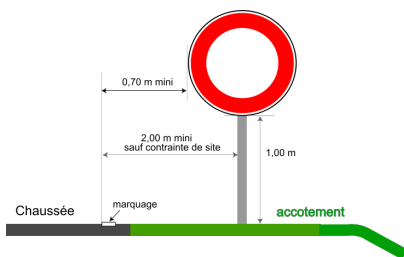


PANNEAU B21_2 - OBLIGATION DE TOURNER À GAUCHE



UGS : ME-CONF-PERMA-B21_2 | **Catégories :** [Panneaux](#), [Signalisation](#), [Signalisation Police](#), [Type B](#)
[Obligation](#) |

GALERIE D'IMAGES



DESCRIPTION DU PRODUIT

Panneau Obligation de tourner à gauche avant le panneau

Dénomination : B21_2

- . Panneau de signalisation en aluminium de haute qualité
- . Panneau certifié NF - ASQUER

. **Face rétroréfléchissante** : classe 1 ou classe 2 (meilleure rétroréflexion)

. **Dimensions** : diamètre de 450, 650, 850 et 1050 mm

Description :

- . Panneau de forme évidée en tôle d'aluminium
- . Bords non tranchants pour plus de sécurité et esthétique
- . Rails arrières en aluminium pour renforcer la rigidité
- . Brides et poteaux à commander séparément
- . Possibilité de laquage du panneau en option

Informations montage :

- . Prévoir 2 brides de fixation pour les panneaux de côté 450, 650 et 850 mm (2 rails au dos)

Hauteur sous panneau réglementaire :

- . **En rase campagne** : 1,00 m
- . **En agglomération** : 2,30 m
- . **Laquage du panneau** : nous consulter